

La Lettre du REFORA n° 20

Réseau Ecologique
REFORA
Forestier Rhône-Alpes



PEFC

La volonté de mieux faire, de mieux gérer, passe par des obligations, voire des contraintes pour les acteurs de base que sont les propriétaires, les gestionnaires et les exploitants de la forêt : « les **cahiers des charges** ». Il vaudrait mieux parler d'**engagements**, car il s'agit avant tout d'une adhésion à cette volonté de conservation et de gestion durable : **Ceci passe par leur pleine participation à l'élaboration des textes.**

Tous les acteurs et usagers de la forêt sont donc incités à se retrouver autour d'une table. En 2010 a lieu un grand chantier de mise à plat, au niveau national, de la certification. S'il n'est pas question de peser sur la production, il ne faut pas trouver prétexte à faire mal ici parce qu'on fait mieux là-bas : **Il faut donc que les critères de suivis puissent être reliés à l'action spécifique. Il est très important aussi qu'un minimum d'obligation de résultats soit fixé et qu'un contrôle indépendant puisse avoir lieu.**

La réflexion, pour ma part, se fait sur trois lignes :

- On connaît bien l'enjeu, on sait mesurer et suivre (indicateurs) : il entre dès 2011 dans les cahiers des charges.
- On connaît l'enjeu, mais il reste difficile à mesurer et suivre : il fera l'objet de travaux pour être présenté en 2015 lors de la révision.
- On pressent un intérêt pour un groupe, mais on ne sait pas mesurer, ni suivre. Il faudra là-aussi chercher et le présenter lors des prochaines révisions.

Jean ANDRE

Sortie en Forêt certifiée de M. de Germiny.

M. de Germiny possède une forêt à Sermérieu de 32.35 ha ; il est adhérent à PEFC RA depuis le 28/09/2005 et participe à de nombreuses commissions sur la forêt et la chasse (Pt du Groupement de sylviculteurs VALFOR, représentant des forestiers dans les commissions de chasse, ancien administrateur du CRPF). Il fait visiter sa forêt à des groupes de propriétaires.

Le 13/06/2008, il a fait l'objet d'un contrôle PEFC, qui s'est très bien déroulé. Aucune non-conformité n'a été décelée lors de l'audit.

Sa forêt est composée de plusieurs parcelles forestières : peupleraies (avec différents clones: beaupré, coster), chênaies, charmaies avec lesquelles des coupes de balivage sont effectuées régulièrement afin de donner plus de vitalité au peuplement et faire rentrer la lumière au sol, et quelques frênes et vergnes près des zones un peu plus humides. La forêt est bien desservie (pistes d'accès); Il souhaiterait développer les semis naturels de frênes, érables, merisiers mais il doit faire attention à la pression cynégétique (présence de chevreuils entre autre). Une forêt intéressante qui regroupe les 3 fonctions pour PEFC : environnementale, sociale (accueil du public dans sa forêt) et économique.

PEFC RA.

NB : La forêt visitée est un exemple à suivre !

Résumé de la présentation sur l'inventaire forêt mis en place par Lo Parvi en Isle Crémieu.

Depuis plusieurs années, l'Isle Crémieu a bénéficié d'inventaires naturalistes (zones humides, étangs, mares, pelouses sèches, prairies permanentes, rivières ...) qui ont permis de mettre en place des outils de gestion et de protection des milieux naturels.

En revanche, aucun travail n'a été entrepris sur les **milieux forestiers** alors qu'on estime qu'ils occupent environ un tiers de la superficie de l'Isle Crémieu. A partir de 2009 et durant trois ans, Lo Parvi entreprend la cartographie (sous un logiciel de cartographie informatique à l'échelle 1/10 000) de l'ensemble des habitats forestiers de l'Isle Crémieu et leur description.

Lo Parvi s'attache également à répertorier les espèces patrimoniales (espèces menacées, rares ou protégées) présentes sur ces sites. Concernant les chauves-souris, une étude est en train d'être réalisée par un spécialiste utilisant un détecteur d'ultrasons et des piègeages spécifiques. Les chauves-souris forestières sont en effet très mal connues alors qu'elles présentent un fort intérêt patrimonial.

Ce travail d'inventaire est conduit sur 3 années (2009-2011), **une vingtaine de communes est étudiée chaque année**. Une hiérarchisation des habitats forestiers patrimoniaux et des espèces forestières associées est effectuée. Un plan de propositions d'actions (guide des bonnes pratiques forestières) à mettre en œuvre sera élaboré.

Ce travail permettra de mettre en place des mesures favorables à la biodiversité grâce notamment à la mise en place de contrats forestiers Natura 2000 et de plans d'aménagement pour les forêts soumises au régime forestier (forêts communales - ONF) ou devant faire l'objet de plans d'aménagements (forêts privées - CRPF - Valfor).

A l'occasion de la réunion REFORA, Lo Parvi a pu présenter ses premiers résultats pour l'année 2009. En 2009, 19 communes ont été étudiées, 8500 Ha de boisements ont été cartographiés, 22 400 stations d'espèces forestières ont été pointées et 750 stations d'espèces patrimoniales ont été localisées.

Lo Parvi

NB : Enorme travail ! Il n'est point besoin d'être grand et gros pour faire de la qualité !

COCOREBIRA

En automne, REFORA 'couple' sa sortie avec celle du COCOREBIRA. Il y avait du monde et **nous avons été très bien reçus au Domaine de La Garenne.**

Lise nous a présenté l'actualité des Réserves Biologiques... qui progressent lentement, mais sûrement : c'est assez difficile à mettre en place, il est vrai !

En 2009 :

Mézenc (07) et ... **Vercors** (26) enfin ! **2160 ha** !

En cours :

Les Arvières (01) ; Sources de l'Ardèche (07) ; Mont Aigu (07) ; Tourbières du Tanargue (07)

Certification :

Très dynamique en Rhône-Alpes.

Au 31/12/09: 391 799 ha de forêts certifiées (soit environ 33% de la surface forestière certifiée), 32 entrepreneurs de travaux forestiers, plus de 2100 propriétaires adhérents (communes, privés et Etat), 137 entreprises qui ont mis en place une Chaîne de contrôle PEFC.

NB : 2010 sera l'année du changement avec la mise en cohérence au niveau nationale.

Synthèse AG ¹

Aucune remarque n'a été faite sur ce qui a été envoyé pour l'AG d'automne.

Rapport moral, thème :

Réfora : une position à la fois difficile et facile !

Difficile, car il se doit de représenter des 'sensibilités' différentes ; facile car nous finissons par bien nous connaître, c'est un des buts du groupe.

Si le caractère spécifique du Réfora (pas d'enjeu de pouvoir) paraît être une faiblesse, celle-ci est avantagement compensée par le relationnel si important !

***NB depuis la sortie d'octobre :** Au titre du REFORA, je suis au troisième collège de la certification PEFC Rhône-Alpes. PEFC France remet tout à plat, afin d'uniformiser la base des cahiers des charges au niveau national. De fil en aiguille ... me voici animateur national du groupe de travail n° 2 : « Environnement biodiversité » ! Ici aussi, c'est compliqué : l'impartialité de l'animateur ne lui permet pas de soutenir une idée plus qu'une autre. L'exercice est frustrant ... mais enrichissant !*

Information : pour la première fois en France, il est question de laisser en libre évolution un certain nombre de placettes ou parcelles forestières. Ceci pourrait aller jusqu'à 10% de la surface forestière de RA. Le principe en a été voté par le CRFPF.

¹ Les NB sont des ajouts postérieurs à la sortie.

Rapports d'activités

Activités 2008 - 2009 :

Saoû et colloque 'naturalité' surtout. Sorties et réunions classiques : Réfora, PEFC, CRFPF. ² Beaucoup de déplacements donc (environ un par semaine)

Activités 2009 – 2010 :

NB : Signature le 15 mars en présence de M. le Préfet de Région.

- **Saoû** : Suivi des populations de champignons et d'insectes en et hors chablis, suite. Recherche de lien entre la présence de vers et de branches pourries enfouies (Sans doute question d'humidité), hétérogénéité de la couche de matière organique de surface.

NB : En 2010 champignons, végétation et mycorrhizes.

- **Film pédagogique avec Educagri**. Il sera question de forêt (fonctionnement, dynamique, de perturbation naturelle et de gestion (qui est une perturbation contrôlée) : **Comment se rapprocher d'une dynamique naturelle** ('Imiter la nature et hâter son œuvre') **sans peser sur le revenu forestier ?** Vingt six minutes avec interviews de différents acteurs forestiers *in situ*. Il sera aussi question de certification. Pédagogique pour Lycées et écoles. Diffusion toute la France par Educagri.

« **L'évolution naturelle de la forêt comme référence à une gestion durable** »

NB : les 34 000 euros sont trouvés. 50 % Etat, 30 % CG 26 et 20 % REFORA (dont PEFC, CRPF, et peut-être Nature & Découvertes). Je commence à travailler le détail avec Ph. Mayade, professionnel Educagri.

- Peut-être participation à la constitution d'un '**catalogue**' des zones ou parcelles forestières susceptibles d'être laissées en libre évolution en RA.

NB : C'est fait le travail commence avec l'association BMAF.

- **Colloque 'naturalité' fin** : actes. Allez sur le site <http://www.naturalite.fr/>.

NB : dernière relecture en cours...

- La participation à la réflexion sur les **produits hors grumes**, et plus particulièrement sur les champignons sauvages comestibles (Projet INTERREG + Piémont initié par le CRPF Drôme) ; un document pour ceux qui le demanderont. **Colloque sur ce thème ?**
- **L'organisation de huit soirées 'PEFC'** en RA.

NB : 73, 74 et 38 pour commencer. Puis Rhône et Région en automne 2010.

Rapports Financiers :

2008/ 2009

Voir tableau. Les questions sont à poser à Richard Eynard-Machet qui a **scruté** l'ensemble.

NB : M. De Galbert étant parti, il nous faut élire un Trésorier. Richard Eynard-Machet, qui a fait tout le travail, prend le relais.

² Pour ma part. Plus CSRPN DIREN (DREAL) et Conseil Scientifique de la Réserve du Jura ; mais pas au titre du Réfora.

2010

Saoû :

- Suite de l'étude du chablis (Mycorhizes, végétation, champignons)
- Tournage du film

NB : Il n'est pas possible d'inviter tout le monde. Mais nous pourrions terminer par une nouvelle visite dans le coin : Ambelle ?

Forêts en évolution naturelle :

Le travail va commencer sur des espaces à statut particuliers (Réserves, zones Natura 2000...), qui possèdent des archives. En 2011, suivant financements, le travail d'étendra sur d'autres zones plus « classiques ». Les espaces RBD et RBI, présents ou avenir ne sont pas concernés.

Livres :

Le livre 'Les forêts de Pauline' a été polycopié. Je le distribue à ceux qui se sont impliqués. Il est encore bourré de fautes d'orthographes ; les corrections sont faites aujourd'hui ; on verra le mode d'édition et de diffusion.

Trois autres documents sont en cours :

- Le premier, pour enfant, traite du fonctionnement et de la dynamique de la forêt (**Les forêts de LUNE et LAUTRE**).
- Le deuxième, avec Benoît Dodelin est destiné au grand public (**La forêt duale**) : c'est un descriptif de la forêt en général avec des entrées originales.
- Benoît et moi-même tentons d'écrire un livre au plus près de l'actualité scientifique forestière...

Diversité en Forêts de Saoû

